

FAIRE GAZETTE #1

Le(s) commun(s)

COMMUN

Situé au cœur de Genève, le **Parc Rigot** est un espace public végétalisé sur lequel ont été expérimentées, ces dernières années, différentes formes d'actions et de gestions collectives. Ainsi, l'écosystème de Rigot est devenu un cadre pour **interroger la notion de « commun(s) », à la fois comme un horizon possible et comme outil réflexif sur des formes novatrices de gouvernance.** Depuis 2013, diverses initiatives y ont été développées par l'Office cantonal de l'agriculture et de la nature (OCAN), dans le but d'identifier et d'impliquer une **communauté d'usager·ère·x·s**, de contribuer à la mise en œuvre et au partage de pratiques pour **affronter les défis posés par le changement climatique et de régénérer le vivant dans toute sa diversité sur le site, en revalorisant les services écosystémiques¹.**

1 Les services écosystémiques sont définis comme des « contributions de la nature aux populations » et incluent la pollinisation ou la régulation du climat mais aussi la satisfaction de besoins esthétiques, spirituels et intellectuels que procurent de beaux paysages. (Source: Forum Biodiversité Suisse).

Éditorial

Dès 2014, des aménagements (plantation d'arbres, traçage d'allées) viennent donner au site de Rigot sa dimension vivante et son cachet actuel, tandis qu'un important travail de régénération des sols est entrepris.

Quelques années plus tard, des potagers participatifs sont mis en place en collaboration avec IHEID et le centre d'hébergement collectif de Rigot, créant rapidement un lieu investi et vivant sur le site. Par ailleurs sont créées une pépinière urbaine provisoire et une agora en bois pour accueillir les activités de différentes entités de ce quartier international.

Dès l'automne 2022, des étudiant·e·x·s de l'EPFL en première année d'architecture imaginent et réalisent des aménagements à Rigot.

En 2022, **least** [laboratoire écologie et art pour une société en transition] invite l'artiste Maria Lucia Cruz Correia à développer *Common Dreams: Flotation School Panarea*, en collaborant avec une classe du Collège Sismondi (situé à Rigot). En mai 2024, un groupe d'étudiant·e·x·s de l'EPFL réemploie une partie des matériaux du projet pour créer une structure en bois sur le site.

Ces différentes expériences soulèvent des questions centrales qui se posent régulièrement dans ce type de projet : *Quels rôles peuvent jouer les communs dans la résilience des systèmes sociaux et écologiques ? De quelles manières renforcent-ils la capacité d'agir des populations ? Comment pérenniser les nouveaux communs pour dépasser les usages temporaires ? Quels rôles peuvent jouer les collectivités publiques dans l'émergence de communs urbains ?*

Le projet *Faire commun : évaluation collective et sensible du parc public Rigot* vise à mener une évaluation multidisciplinaire qui s'appuie sur une série d'activités scientifiques et artistiques. La recherche² – menée par HEPIA et la HEAD en collaboration avec **least** – entend mettre en lumière le fonctionnement des services écosystémiques, tout en réfléchissant à la place des usager·ère·x·s sur le domaine Rigot.

Elle engage une réflexion sur un domaine de Rigot en expansion (l'actuelle boucle de rebroussement du tram sera très bientôt démantelée, ce qui permettra d'étendre le domaine) et en transformation (les arbres quitteront la pépinière en 2025 et une réflexion est en cours sur l'affectation future des villas), en se demandant comment tendre vers une gouvernance autonome, en renforçant le pouvoir d'agir de la population.

Le partage des résultats de la recherche – notamment par le biais d'une série de gazettes – entend favoriser l'essaimage de modèles de gestion en commun vers d'autres lieux, à Genève et au-delà.

Chaque gazette sera organisée autour d'un terme spécifique, discuté au fil d'une série de contributions par les membres de l'équipe de recherche et illustré par un·e·x· invit·é·e·x·, BBWN.studio pour ce premier numéro. Il s'agira également d'informer sur la recherche en cours en présentant les différentes activités.

Ce premier numéro porte sur le commun, notion qui est au cœur du processus de transformation de Rigot. Une cartographie du/des commun(s), réalisée par le collectif **microsillons** (HEAD), permet d'identifier et d'organiser quelques points de repères.

La recherche a commencé début 2024 avec une activité nommée *Le commun et ses termes*, qui a permis à l'équipe de débiter l'étude préalable du terrain historique et des projets déjà menés (voir la *timeline* réalisée par le groupe de recherche **Paysage projet vivant** (HEPIA)). Nous avons précisé l'acception collective du terme « commun(s) » notamment grâce aux interventions de David Bodinier (artiste et militant co-fondateur de l'Assemblée des Communs de Grenoble³) et d'Yves Citton, théoricien de la littérature, chercheur, et essayiste qui a notamment écrit avec Dominique Quessada *Du commun au comme-un* (voir l'interview publiée ici et réalisée par **least** suite à la rencontre).

Seconde activité menée par **Paysage projet vivant** début octobre, *Lever les génies du lieu*, a impliqué 30 étudiant·e·x·s et enseignant·e·x·s de HEPIA en Agronomie, Gestion de la nature et Architecture du paysage dans un atelier d'une semaine réalisé in situ, et a permis d'approfondir la connaissance du lieu à partir d'un diagnostic pluridisciplinaire. Cette activité se poursuivra à travers une approche systémique du site, retracée dans la gazette n°3.

Le collectif **microsillons** a quant à lui commencé une troisième activité afin d'interroger les processus de gouvernance collective en s'intéressant notamment à la perspective des habitant·e·x·s et usager·ère·x·s de Rigot. Fin septembre, une première étape de cette activité a pris la forme d'un atelier mené par la curatrice, chercheuse et jardinière Anna Colin. Avec elle, les étudiant·e·x·s du master *TRANSforme* de la HEAD ont rencontré des utilisateur·ice·x·s des jardins et des membres de l'équipe du centre d'hébergement collectif de Rigot. Leurs observations ont abouti à des propositions susceptibles d'améliorer le quotidien des personnes qui ont une activité à Rigot, propositions partagées avec Olowine Rogg, mandataire de l'OCAN et spécialiste de la participation.

Une quatrième activité, *Comm'un sol : s'adosser à la puissance du végétal* a été menée par **least** et l'artiste Thierry Boutonnier entre mi-juillet et fin septembre 2024, en dialogue avec une pédologue, Karine Gondret (HEPIA). Cette action sera présentée en détail dans la prochaine gazette qui s'intéressera au sol de Rigot.

Les activités de *Faire commun* permettent de rassembler des publics divers pour favoriser l'attachement à Rigot par la production d'autres récits sur la ville et ses usages. Dans une perspective de transition écologique, inventer d'autres relations au vivant en s'appuyant sur des outils de gouvernance partagée doit passer par une mise en commun des imaginaires et la valorisation de formes de créativité qui n'ont pas suffisamment eu « droit de Cité ».

1 La croisée des communs, Expériences sur les communs à Grenoble, 3DD, Espace de concertation, Département du territoire Office de l'urbanisme — service de la participation citoyenne, 2024, p. 3.
2 Cette recherche s'inscrit dans le cadre du projet TER 2024 de la HES-30 et reçoit le soutien de l'OCAN.
3 La ville de Grenoble a été pionnière dans l'articulation entre ces nouveaux communs et l'action publique locale tandis que plusieurs initiatives émergent dans la région genevoise, suscitant l'intérêt du canton qui envisage un soutien durable aux communs. La croisée des communs, Expériences sur les communs à Grenoble, 3DD, Espace de concertation, Département du territoire Office de l'urbanisme — service de la participation citoyenne, 2024, p. 5.



prise de décision de chacun·e·x.

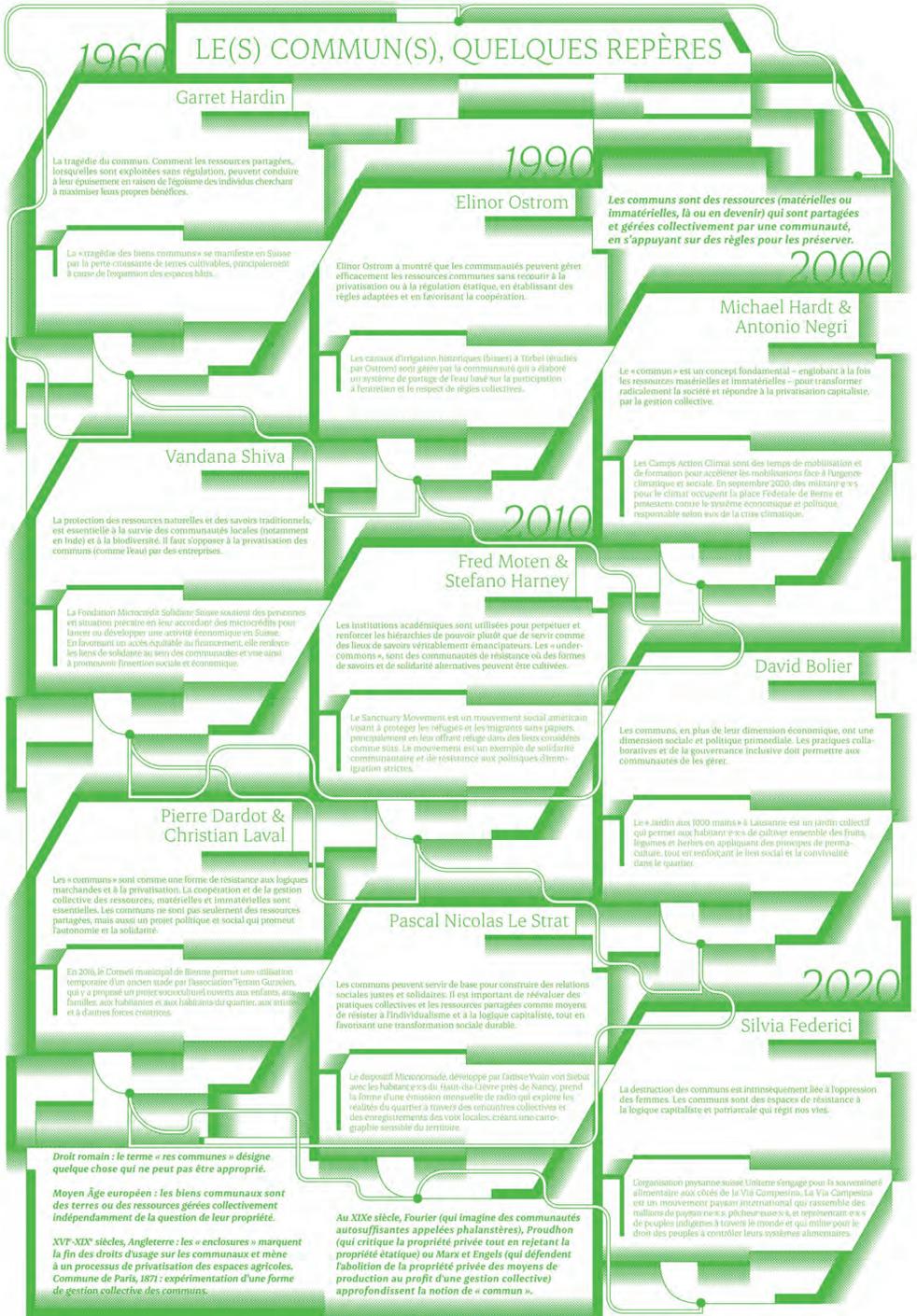
Les modes d'organisation, de supervision et de prise de décision – les modes de gouvernance – revêtent ainsi une importance capitale dans les projets du/en commun. Une gouvernance adéquate est nécessaire pour assurer que les communs – que ce soient des projets en devenir comme ici ou des ressources existantes – soient gérés de manière équitable, durable et sensible, en tenant compte des besoins de toutes les parties prenantes. Ainsi, pour revenir sur les expériences du commun menées sur le domaine Rigot, il nous apparaît comme essentiel de s'intéresser précisément aux modes de gouvernance mis en place dans chacune de celles-ci de façon collective, le plus horizontalement possible.

L'activité que nous porterons jusqu'à la fin de la recherche consistera à la fois à analyser et évaluer les modes de gouvernance à l'œuvre dans les différents projets déjà menés et de constituer, en dialogue avec différentes personnes usagères de Rigot, un catalogue de modes d'auto-organisation et de travail en commun, selon les principes d'une recherche collective et sensible. Il s'agira ainsi de mettre en lumière les multiples pratiques qui alimentent le processus du *commoning* et de partager des outils de gouvernance qui pourront prendre en compte toutes les échelles et interactions qui forgent le territoire de Rigot.

Considérons par exemple l'eau : sur Terre, il y a de l'eau potable. On pourrait penser que l'air et l'eau sont des communs « naturels » similaires. Pourtant si on réfléchit à la réalité de l'eau aujourd'hui, l'eau qu'on boit est une eau plus ou moins « naturelle ». On sait qu'elle doit être filtrée, qu'il y a des tuyaux pour la faire venir, etc. De fait, **l'eau, à mon sens, n'est pas du tout un commun naturel.** C'est le résultat d'une infrastructure, qui peut être publique, privée ou associative ; elle peut être démocratique ou soumise au capitalisme. En effet, une médiation est affectée par la collectivité ou les institutions publiques – un État intervient, édicte les réglementations et finance les tuyaux.

L'eau est donc un commun, mais qui a été construit par les humains, les législations et les processus politiques. La plupart du temps, quand on parle de commun aujourd'hui, ces éléments y sont forcément mêlés. Même les forêts ne ressemblent plus à ce qu'elles étaient avant que les humains y aient amené des espèces domestiquées, des technologies. **Il me semble donc plus réaliste de dire que les communs sont toujours liés à une dimension d'artificialisation humaine et de préservation.** Nous n'avons pas forcément besoin de prendre soin de l'air, il suffit de ne pas le polluer, mais nous devons préserver l'eau, les tuyaux, les infrastructures.

Il est intéressant de considérer un autre modèle un peu différent de communs : la langue. La langue ne précède pas les humains, il n'y avait pas de langue française il y a 300 000 ans ; ce n'est pas une institution, ni une infrastructure réglementée par



ENTRETIEN Réfléchir les communs: un échange avec Yves Citton

CE TEXTE RETRANSCRIT UNE PARTIE DE L'INTERVENTION DU PHILOSOPHE SUISSE YVES CITTON. L'ÉQUIPE DE LEAST L'A RENCONTRÉ POUR DISCUTER D'UN THÈME CENTRAL DE LA RECHERCHE FAIRE COMMUN : CELUI DES BIENS COMMUNS.



LES « COMMUNS » : L'AIR, L'EAU, LA LANGUE... TOUS IDENTIQUES ?

J'aimerais présenter les « communs » en essayant de nuancer l'idée préconçue que les biens communs existaient bien avant que les humains se les approprient. Cette idée n'est en effet pas fautive mais très partielle. Dans le récit classique, la Terre et ses biens étaient partagés par tous les animaux et tous les bipèdes sans plume comme nous. Ensuite, selon le deuxième discours de Rousseau, l'appropriation des territoires par l'humain devient la source de tous les maux. Selon ces récits, les communs sont donc nés tels quels par la nature. Il est vrai que l'air qu'on respire, par exemple, n'a pas été créé par les humains : sur Terre, il y a de l'air, et nous, les humains, en bénéficions. L'air est donc un « commun naturel », une catégorie de communs qui existe bel et bien, mais ce n'est pas la seule.

Considérons par exemple l'eau : sur Terre, il y a de l'eau potable. On pourrait penser que l'air et l'eau sont des communs « naturels » similaires. Pourtant si on réfléchit à la réalité de l'eau aujourd'hui, l'eau qu'on boit est une eau plus ou moins « naturelle ». On sait qu'elle doit être filtrée, qu'il y a des tuyaux pour la faire venir, etc. De fait, **l'eau, à mon sens, n'est pas du tout un commun naturel.** C'est le résultat d'une infrastructure, qui peut être publique, privée ou associative ; elle peut être démocratique ou soumise au capitalisme. En effet, une médiation est affectée par la collectivité ou les institutions publiques – un État intervient, édicte les réglementations et finance les tuyaux.

L'eau est donc un commun, mais qui a été construit par les humains, les législations et les processus politiques. La plupart du temps, quand on parle de commun aujourd'hui, ces éléments y sont forcément mêlés. Même les forêts ne ressemblent plus à ce qu'elles étaient avant que les humains y aient amené des espèces domestiquées, des technologies. **Il me semble donc plus réaliste de dire que les communs sont toujours liés à une dimension d'artificialisation humaine et de préservation.** Nous n'avons pas forcément besoin de prendre soin de l'air, il suffit de ne pas le polluer, mais nous devons préserver l'eau, les tuyaux, les infrastructures.

Il est intéressant de considérer un autre modèle un peu différent de communs : la langue. La langue ne précède pas les humains, il n'y avait pas de langue française il y a 300 000 ans ; ce n'est pas une institution, ni une infrastructure réglementée par

un État qui en prend soin et l'entretient. Le français réside à la fois dans nos têtes et entre nos têtes. A mes yeux, c'est le modèle le plus bizarre et extraordinaire du commun, qui n'existe que parce que nous le possédons : si tous les gens qui parlent français venaient à disparaître, il n'y aurait plus de français. (Si on ne prend toutefois pas en compte les livres écrits en français qui, eux, restent.) Pour moi, ce que la langue met en évidence des communs, c'est le fait qu'elle peut exister sans régulation officielle. Ce n'est pas l'Académie française qui crée la langue française. La langue se reproduit par la culture, par le fait que les parents parlent aux enfants. C'est un commun : elle n'est ni totalement publique, ni totalement privée.

La langue française, l'air et l'eau sont des éléments nécessaires à notre survie, et nous sommes reconnaissants qu'ils soient à notre disposition : nous pouvons les définir comme des communs positifs. Il existe en revanche les communs négatifs, qui sont une continuation et une inversion de ces derniers. Les chercheurs Alexandre Monnin, Diego Landívar et Emmanuel Bonnet proposent le terme de **commun négatifs** pour parler des déchets nucléaires, pour ne citer que l'exemple le plus parlant. Qu'une centrale nucléaire ait un statut public ou privé ne change rien au fait que les déchets qui en résultent deviennent un **problème collectif** pour les centaines de milliers d'années qui suivent. Il est évident que les déchets nucléaires sont un commun, tout comme le plastique et le climat aujourd'hui. Le climat est en effet en train de devenir comme l'eau, un élément qu'il va falloir entretenir pour qu'il reste vivable. Les communs négatifs posent un problème majeur : ils permettent de nourrir nos existences (la centrale nucléaire nourrit non ordinairement qui me permet de communiquer) mais nourrissent nos milieux de vie. **Nourrir et pourrir, comme les deux faces d'une même pièce, d'un seul et même geste.** L'énergie nucléaire me nourrit en électricité mais pourrait les générations à venir par la production de radioactivité.

LES SOUS-COMMUNS : UN OUTIL POUR LA SOLIDARITÉ DE DEMAIN

Il existe par ailleurs le concept de **sous-communs**, un terme défini par le poète et philosophe afro-américain Fred Moten et l'activiste et chercheur Stefano Harney. Ce terme, *Undercommons* en anglais, se base sur les idées politiques de la *Black Radical Tradition* aux États-Unis. La surreprésentation des personnes noires,

en particulier des hommes noirs, dans les prisons aujourd'hui aux États-Unis est dramatique, et on observe une continuité entre l'esclavage d'il y a quelques siècles et la domination raciale dans ce pays aujourd'hui. Les personnes qui sont sorties de la cale esclavagiste n'ont jamais été considérées comme des individus à part entière. Ces personnes ont donc développé une forme de **socialisation alternative, souterraine, dans une incarnation de communs très riche : une sorte de solidarité parallèle ou à moitié légale, car la loi est faite par les Blancs pour les Blancs.** Au lieu d'envisager cette solidarité comme inférieure, elle peut s'envisager comme une autre forme de solidarité qu'il est intéressant d'étudier, de respecter. Et elle pourrait s'avérer cruciale pour nous tous : si se peut que les infrastructures qui nourrissent nos luxes et nos formes d'individualisation économique et sociale, telles qu'on les connaît aujourd'hui, ne durent pas indéfiniment. **On aurait ainsi intérêt à se familiariser avec les solidarités de survie que proposent les sous-communs.** Et bien entendu, avant cela, il est important de dénoncer et de lutter contre les formes persistantes d'oppression qui pèsent sur les populations marginalisées.

COMME-UN : UNE UNITÉ ET UNE FICTION COLLECTIVE

J'ai eu l'occasion de travailler avec Dominique Quessada, qui a eu l'idée de jouer avec le terme de commun en proposant de l'écrire « **comme-un** » : sa réflexion étant que le commun appartient à tout le monde et à personne à la fois. C'est le pluriel, ce n'est ni moi, ni à toi et les communs sont quelque chose auquel chacun peut participer. Surtout, écrire comme-un, c'est suggérer que l'unité (d'un certain peuple, d'une communauté) souvent envisagée lorsqu'on parle de commun n'est peut-être qu'un « faire-commune-si nous étions un ». **Face aux communs, nous agissons « comme-un » mais nous restons divers, différents, et parfois antagonistes entre nous.**

Dérrière les communs se cachent toujours deux notions. Il y a tout d'abord un principe d'unité : Qu'est-ce qui unit ceux qui parlent d'un « commun » ? Sur quoi se basent-ils ? En réalité, ils peuvent défendre un commun uniquement parce qu'ils forment déjà une unité, que ce soit de l'extérieur ou de l'intérieur. Ensuite, **le commun est toujours une fiction collective :** appeler quelque chose un « commun » fait qu'on l'envisage en tant que tel et qu'il développe ainsi des propriétés de commun. Un parc public est un parc public, parce qu'on décrète que c'en est un. Avec cette étiquette de bien commun, il est possible de faire dans ce parc des choses qui auraient été impossibles autrement. Mais cela reste une fiction temporaire (un « comme-si ») : un changement de régime, une vente, une occupation du lieu est toujours possible. En résumé, écrire « comme-un » avec un trait d'union, revient à poser deux questions. Premièrement, quelle est l'unité, aussi disparate soit-elle, qui nous permet de dire qu'il y a un commun ? Et deuxièmement, quelle est la part de fiction, la dynamique qui nous permet de forger un concept qui n'existe pas ? **Le dimension imaginaire du commun reste toujours centrale dans sa défense.**

TIMELINE
Parc Rigot: l'évolution d'un lieu vivant

Cette frise chronologique met en lumière les actions et moments clés qui ont façonné l'histoire du parc Rigot afin de mieux comprendre ce lieu aujourd'hui.

1600



ACQUISITION DU DOMAINE DE VAREMBÉ PAR LA FAMILLE VUARBERTI DE NEGOCIANT ORIGINAIRE DU PIÉMONT AU XV^e SIÈCLE

Campagne sur la rive droite de Genève composée de vergers et boisements, de haies bocagères, de vastes prairies et bâtisses agricoles

XVII^e siècle - Appogée du jardin à la française - l'essence de la rigueur, au contrôle rigide de l'axe, domine la douceur, l'irrégularité

1720

« Ils sont le fruit d'une addition d'aménagements composant pour certains avec les données héritées du XVII^e siècle (...) Rillet-Fatio (...) fait reconstruire tous les bâtiments. Semble conserver les plantations d'agrément groupées à leur sud, côté ville (...) »

« Si l'usage dans la région que le potager ne soit pas très éloigné de la demeure, ce dispositif, qui par son principe tripartite puise dans la tradition genevoise en vigueur entre 1600 et 1700, atteste d'un lien dans la mise en œuvre que le seul souci de préserver les vues lointaines ne saurait justifier (...) »

Pourrait avoir comme source d'inspiration la « Nouvelle Ménagerie » de Trion créée vers 1750 pour Louis XV et Mme de Pompadour »

DOMAINE DE 25 HECTARES À LA FIN DU XVIII^e SIÈCLE S'ÉTEND D'UN SEUL TENANT DEPUIS LE CHEMIN DE PRÉGNY JUSQU'À ENVIRONS DE LA ROUTE DU LAC

1743 | LA FAMILLE RILLET-FATIO (NEGOCIANT EN DORURES ET BANQUIER) ENTRE EN POSSESSION DU DOMAINE

VOCABULAIRE DU JARDIN 1715-1735

SENTIER, PRÉS, VERGERS, ENCENTE RECTANGULAIRE, GRANDE FONTAINE, TOUR RONDE, MURS D'ENCENTE, FRUITIERS DE PLAINES, GRAND POTAGER RÉGULIER PONCTUÉ D'UN BASSIN CENTRAL, PORCHE SECONDAIRE, 3 ALLÉES PARALLÈLES EN TILLEULS OU EN ORMEES, SALLE D'ARBRES COMPRENANT DES TILLEULS OU DES MARRONNIERS PLANTÉS EN ÉCARTIER, CABINET DE CHARMILLE PARTICULIÈREMENT PROFOND À SENS VÉGÉTAL, PERÇE DE GRANDES BAIES OUVRANT SUR LES LOINTAINS, TERRASSE, DES ESPACES DE COURS, JARDINS, BOCAGE, PLANTATIONS D'ORNEMENT ET D'OMBRAGE.

« Le domaine de Varembe, ou Varembez, tire son nom de la famille Vuarbent qui en fit l'acquisition au XV^e siècle avant de le céder à la famille Rillet en 1602. Cette propriété ne fut pas exception à la règle et sera vendue, achetée, augmentée et modifiée à de nombreuses reprises. »



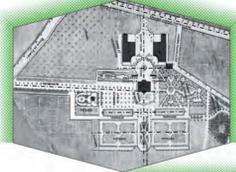
XVIII^e siècle - Développement du jardin à l'anglaise et introduction du jardin chinois - Jardin paysager, arboré, romantique, irrégulier et ouvert à la nature

1765

VOCABULAIRE DU JARDIN 1765-1780

AMÉNAGEMENT SELON UN AXE DE SYMÉTRIE, TERRASSE PRINCIPALE ET ALLÉE DE MAÎTRE, ALLÉE EN ÉTOILE BORDÉE DE GRANDES CHARMILLES, TERRASSE POTAGER, COURS ET PARVIS DE LA VILLA, CHEMIN PARTICULIER, AVANT COUR, COUR, FERME ET DÉPENDANCES, VERGER, ARCADE EN CHARMILLE PALISSÉE, OU TREILLAGE, CABINET DE VERDURE, BOSQUET À LA CHINOISE, SENTIERS CURVILIGNES, MONTAGNE ARTIFICIELLE, GLACIÈRE EN FORME DE CHAUMIÈRE, COURS D'EAU NATURALISANT, COUR D'HONNEUR, PORTIQUE VÉGÉTAL, MAISON DE MAÎTRE, SALLE D'ARBRES, PAVILLON CHINOIS, POTAGER MODÈLES SCULPTURES, CÈDRE DU LIBAN (PARMI LES PREMIERS PLANTÉS À GENÈVE), GRANDE AVENUE PARTICULIÈRE, PROMENADE, COURS EN ENFILADE, SALLE DE MARRONNIERS, BERGÉAU DE CHARMILLE, COURS SERVANT À L'EXPLOITATION AGRICOLE, COURS DES MAÎTRES ET PROPRIÉTAIRES, AMÉNAGEMENTS D'AGRÈMENT, PARTIÈRES À L'ANGLAISE, POTAGERS-VERGERS AMÉNAGÉS DANS DE LUXUEUX ENFONCEMENTS, SALLE DE VERDURE, BASSES-COURS DE « BELLES POULES », VOLIÈRES ET FAISANDERIES, PARTIÈRE DÉCOUPÉE À LARGES PLACES CHANTOURNÉES EN GAZON, PLACE CENTRALE DE FORME QUADRILOBE, CARRÉS DE LÉGUMES ET D'HERBES POTAGÈRES, FRUITIERS EN ESPALIER, ARBRES D'OMBRAGE, SALLE DE VERDURE DE PLAN TRAPEZOIDAL, BASSIN AVEC JET D'EAU, BOSQUET ÉTOILE, BOSQUET « À LA CHINOISE », PETITS BOIS DE FEUILLES ET DE CONIFÈRES COMPORTANT TROIS « MONTAGNES » CRÉÉES DE TOUTES PIÈCES, UNE MONTAGNE SOURCE, UNE MONTAGNE GLACIÈRE, GRANDE BOULÈVE DE CHEMIN AUSSI LARGE QU'UNE ALLÉE, PAVILLON CHINOIS (PRÉSENCE ATTESTÉE JUSQU'AU DÉBUT DU XX^e SIÈCLE).

LES JARDINS DE VAREMBÉ 1764 - 1765



1780

« Mais, loin d'en rester là, Rillet-Fatio apporte des 1780 de nouveaux embellissements en référence à la Chine dont la connaissance est diffusée par des récits de voyage et, depuis peu, également des livres d'architecture. »

« Ces arbres, que l'on choisissait moins parmi les tilleuls ou les ormes que parmi les marronniers d'Inde, ne plus ultra des arbres d'ornement du début du XVIII^e siècle, abritaient des espaces de promenade et de sociabilité en plein air. Alignés au cordeau, ils constituaient des allées simples, doubles ou triples, ou des « salles d'arbres » plantées en échiquier. Parfois, ils formaient la trame de bosquets plus élaborés, tendus de hautes charmillles palissées, à l'intérieur desquels s'ouvraient des « salles » de verdure ou des « cabinets » plus intimistes. Ils avaient en commun de ne jamais masquer les vues sur les lointains qu'ils simulaient à l'admiration de tous. »

1804 | ACQUISITION PAR JEAN-HENRI FIGUERLIN-SCHERER, LA PROPRIÉTÉ RESTERA DANS SA DESCENDANCE JUSQU'EN 1931

VOCABULAIRE DU JARDIN XIX^e

DÉPENDANCE NORD, COURS EN ENFILADE, TOISON ARBORISÉE, ALLÉE DE MARRONNIERS, MASSES DE FRONDAISONS QUI DOUBLAIENT L'ALLÉE DE MARRONNIERS LATÉRALE, POTAGER RÉSORBÉ, VERGER ABANDONNÉ, PORTAIL GRILLAGÉ.

1929 | LA VILLE DE GENÈVE OUVRE UN CONCOURS D'IDÉES POUR L'ÉLABORATION D'UN PLAN D'AMÉNAGEMENT D'UNE PARTIE DE LA RIVE DROITE INCLUANT NOTAMMENT LA QUESTION DES VOIES D'ACCÈS À LA SON ET DE L'AMÉNAGEMENT DES QUARTIERS VOISINS

1924 | RACCOURCISSEMENT DE L'ALLÉE DE MARRONNIERS (ACTUELLE ALLÉE D'ENTRÉE DE MARRONNIERS) COURTS DE TENNIS ACCOMPAGNÉS DE LEUR PAVILLON

1926 | NE SUBSISTENT DE L'ANCIENNE PROPRIÉTÉ RIGOT QUE LA GRANDE ALLÉE D'ENTRÉE DE MARRONNIERS, UNE PARTIE DES DÉPENDANCES, UNE FONTAINE ET LE PAVILLON CHINOIS

1940 | DES PARCELLES SONT CÉDEES À LA SOCIÉTÉ DES NATIONS POUR L'AMÉNAGEMENT DU NOUVEAU QUARTIER INTERNATIONAL

1942 | JOHN D. ROCKEFELLER JUNIOR, BIENFAITEUR NEW-YORKAIS, RACHÈTE LES TERRAINS ET BÂTIMENTS RESTANTS (GHA) POUR EN FAIRE DON À L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE



VOCABULAIRE DU JARDIN XIX^e SIÈCLE

GRAND PRÉ AVEC SES MOUVÈMENTS DE TERRAINS PLUS OU MOINS NATURELS, ARBRES ET HAUTES FUTAIES, ISOLÉS OU GROUPEES EN BOUQUET OU EN CORDON, PARC D'AGRÈMENT, PRAIRIES EN HERBES FOURRAGÈRES DES TERRAINS AGRICOLES, CHEMINEMENT À PLANC DE COTEAU CORDON BOISÉ, MAJESTUEUX ÉRABLE SYCOMORE, GRAND PRÉ, QUATRE ARBRES OMBRAGE, COUR ORNÉE D'UN GRAND TAPIS DE GAZON OVALE, PLATANES.

1849 & 1873 | DÉTACHEMENT D'IMPORTANTES PARCELLES DONT LE BOSQUET CHINOIS, AU PROFIT DE GUSTAVE REVILLIOD, HÉRITIER DE LAUTRE PROPRIÉTÉ DE VAREMBÉ (LES TERRAINS DU FUTUR DOMAINE DE L'ARIANA) LE DOMAINE SE RÉDUIT À 14HA

1878 | PERCEMENT DE L'AVENUE GIUSEPPE-MOTTA, QUI PREND D'ABORD LE NOM DE CHEMIN CHAUVET

1890 | LIGNE DE TRAM GENÈVE-FERNEY EST RÉALISÉE. ELLE LONGE LE DOMAINE AU SUD, EMPRUNTANT LA ROUTE DE FERNEY

DÉCÈS DE GUSTAVE REVILLIOD QUI LAISSE L'ESSENTIEL DE SES BIENS À LA VILLE DE GENÈVE

1895 | COMBLÈMENT ET ASSÈCHEMENT DE LA GRANDE CARRIÈRE AU NORD DU DOMAINE SITUÉE À L'EMPLACEMENT DE LA PLACE DES NATIONS

XIX^e SIÈCLE LA FAMILLE RIGOT DEVIENT PROPRIÉTAIRE

1900 | CRÉATION DU CHEMIN EUGÈNE-RIGOT, ANCIENNEMENT DÉNOMMÉ CHEMIN MADAME

IL FACILITE LE LOTISSEMENT DE LA PÉRIPHÉRIE DE LA PROPRIÉTÉ QUI NE FORME DES LORS PLUS QUE GHA ET DEMI

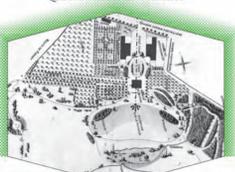
1833

VOCABULAIRE DU JARDIN 1807

ESPRIT PAYSAGER, DÉCLOISONNER LES ESPACES EN ARRACHANT LES PALISSADES DE CHARMILLES, POTAGERS RÉCÉLÉS À L'ARRIÈRE ET LEURS ENPLACEMENT REBATAÏTS EN GAZON, BOUQUETS D'ARBRES MÉLANT FEUILLES ET CONIFÈRES, SENTIERS DE CIRCUITS VARIÉS, PLAN D'EAU, TULIPER DE VIRGINIE, ELEGIQUES, SAULES PLEUREUXS, LE CABANE POUR LE CYGNE, PAVILLONS OU FABRIQUES, MONOPTÈRE, SECTEUR DÉGAGÉ ET BUCOLIQUE, HERMITAGE OU CABANE DE PÊCHEUR, PONT GALBÉ À L'ORIENTALE, ENROCHEMENTS BRUTS, PETIT BOIS À LA CHINOISE, TOUR NÉO-GOTHIQUE, ORANGERIE FLANQUÉES DE SERRES.

1857 | CONSTRUCTION DE LA VOIE DE CHEMIN DE FER RELIANT GENÈVE À LAUSANNE SCINDÉ LE DOMAINE QUI SE PROLONGEAIT JUSQU'À LA HAUTEUR DES PREMIÈRES HALLES DES ANCIENS ATELIERS DE SÉCHERON

1807 UN AMBITIEUX PROJET DE JARDIN QUE PARTIELLEMENT RÉALISÉ



1960

1964 | DISPARITION DU PAVILLON CHINOIS

1995 | LE PROJET DE MASSIMILIANO FUKSAS EST LAURÉAT DU CONCOURS INTERNATIONAL PLACE DES NATIONS

1997 | LE PROJET DE MASSIMILIANO FUKSAS PROPOSE UNE NOUVELLE ARTÈRE ROUTIÈRE PROLONGEANT LA RUE MONTBRILLANT VERS L'ENTRÉE DE LONO, ET SE SITUANT EN ALIÉ DE CELLE-CI LA SOULÈVE DE TRAMWAY. CES AMÉNAGEMENTS COUPENT L'UNITÉ DE LA CAMPAGNE RIGOT, EN OUTRE LE PROJET DE LA BIBLIOTHÈQUE DE L'UHEI IMPLIQUE LA DÉMOLITION DE LA DÉPENDANCE

FIN 1997 | LANCHEMENT DE L'INITIATIVE « SAUVONS NOS PARCS »

1998 | REJET DU PROJET PLACE DES NATIONS PAR LA VOTATION DE JUIN 1998

1999 | CLASSEMENT DE LA MAISON DE MAÎTRE ET DE SA DÉPENDANCE SUD, L'ALLÉE LATÉRALE ET SON PORTAIL GRILLAGÉ

2000

VOCABULAIRE DU JARDIN 2003

ARBRES CHAMPÈTRES, HAIE BOCAGÈRE, ARBRES FRUITIERS, VERGER, POTAGER, HAIES DE BUISS, ARBRES D'ORNEMENT ET D'OMBRAGE, AMÉNAGEMENT D'AGRÈMENT, CORDON BOISÉ

VOCABULAIRE DU JARDIN 2014

VERGER, MÉMORIAL, PARVIS, ENTRÉE PRINCIPALE, VILLA RIGOT, DÉPENDANCE, ALIGNEMENT, ALIGNEMENT DOUBLE, PRAIRIE HAUTE, SENTIER PRINCIPAL, SENTIÈRE ENHERBÉE, BOSQUETS, ARBRES, CLAIRIÈRE, ZONE HUMIDE, PARC PLATEAU, SOCLE, GLACIS PARC, CONTINUITÉ VÉGÉTALE, ALLÉE DE MAÎTRE, PETIT BOSQUET, ARBRE ISOLÉ, ESPACE OUVERT, POTAGER

DOMAINE DE 25 HECTARES À LA FIN DU XVIII^e SIÈCLE S'ÉTEND D'UN SEUL TENANT DEPUIS LE CHEMIN DE PRÉGNY JUSQU'À ENVIRONS DE LA ROUTE DU LAC

2002 | TRAVAUX D'ÉLARGISSEMENT DE L'AVENUE DE FRANCE VISANT À PROLONGER LE TRAM EN SITE PROPRE JUSQU'À LA PLACE DES NATIONS. REQUÊTE POUR DÉPLACER LE PORTAIL

2002 | VOTE D'UN CRÉDIT D'ÉTUDE POUR LA RESTAURATION DU PARC DE LA CAMPAGNE RIGOT

2003 | DÉPLACEMENT DU PORTAIL DU DOMAINE RIGOT AU PROFIT DE L'ÉLARGISSEMENT DE L'AVENUE DE FRANCE

VOCABULAIRE DU JARDIN 2010

2007-2011 | LES PAVILLONS EN BOIS DU COLLÈGE SIMONDI SONT DÉTRUITS AU PROFIT D'UN NOUVEAU BÂTIMENT EN DUR

2009-2013 | CONSTRUCTION DE LA MAISON DE LA PAIX ET DU DÉVELOPPEMENT À GENÈVE (IHEID)

SEPTEMBRE 2014 | LE DÉPARTEMENT DE L'AMÉNAGEMENT, DU LOGEMENT ET DE L'ÉNERGIE ET L'OFFICE DU PATRIMOINE ET DES SITES COMMANDE UNE IMAGE DIRECTRICE DU DOMAINE RIGOT AU BUREAU ILEX PAYSAGE

2015 | RÉQUALIFICATION DE L'ALLÉE DE MAÎTRE HISTORIQUE MENANT À LA VILLA RIGOT PAR LA PLANTATION D'UN DOUBLE ALIGNEMENT DE 30 TILLEULS EN LIEU ET PLACE DE L'ALLÉE DE MARRONNIERS

2018 | L'OCAN ÉLABORE UN PLAN DE GESTION POUR L'ENTRETIEN DE LA CAMPAGNE RIGOT SUR LA PÉRIODE 2018-2021 AVEC L'ATELIER NATURE PAYSAGE

2018-2019 | CONSTRUCTION DU CENTRE D'HÉBERGEMENT COLLECTIF À RIGOT

2020 | RÉALISATION PAR LE BUREAU APPROCHE DU PROJET D'ILES AUX ABORDS DE LA VILLA RIGOT, DE SA DÉPENDANCE (SUPPRESSION PLACES DE PARKINGS ET DÉSIMPERMÉABILISATION DES SOLS) ET LA MISE EN VALEUR DU MONUMENT COMMEMORATIF DU POLITICIEN TCHÈQUE JAN MASARYK. LIVRAISON DES ESPACES PUBLICS ATTENDANTS AUX VILLAS EN 2020

2020-2021 | DÉMONTAGE DU THÉÂTRE PROVISOIRE - RÉALISATION DU PROJET ILES AUX ABORDS DE LA MAISON DE LA MAÎTRE

FIN 2021 | RÉALISATION DES « JARDINS DE LA PAIX », DES POTAGERS PARTAGÉS GÉRÉS ET ENTRETENUS PAR UN COLLECTIF INCLUANT L'INSTITUT DES HAUTES ÉTUDES INTERNATIONALES ET DU DÉVELOPPEMENT (IHEID), LE CENTRE D'HÉBERGEMENT COLLECTIF (CIC) DE RIGOT.

ÉTÉ 2022 | RÉGÉNÉRATION DU SOL DANS LA PARTIE BASSE DU PARC RIGOT ET CRÉATION DE LA PROMENADE DE LA PAIX

ÉTÉ 2022 | ACTIVER DES LIEUX DE MANIÈRE ÉPHÉMÈRE - DES « PROTOPROJETS » - INSTALLATION D'UNE PLATEFORME EN BOIS

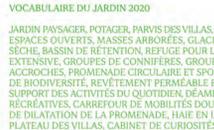
DÉCEMBRE 2022 | PLANTATION D'UN VERGER PARTICIPATIF SUR LA PARTIE NORD DE LA PARCELLE (PLANTATION SELON LE PLAN HISTORIQUE)

FIN 2022 | PLANTATION D'UNE PÉPINIÈRE URBAINE POUR FAIRE GRANDIR IN SITU LES ARBRES QUI SERONT UTILISÉS AUTOUR DU TRAM NATIONS - GRAND-SACONNEX (TRAVAUX DE PROLONGEMENT ENTRE 2022 ET 2026). LA PÉPINIÈRE SERA ENTRETENUE PAR DES PROFESSIONNELS.



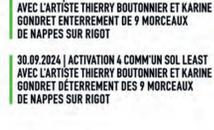
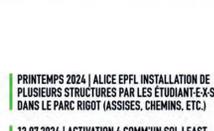
2021

FIN 2021 | RÉALISATION DES « JARDINS DE LA PAIX », DES POTAGERS PARTAGÉS GÉRÉS ET ENTRETENUS PAR UN COLLECTIF INCLUANT L'INSTITUT DES HAUTES ÉTUDES INTERNATIONALES ET DU DÉVELOPPEMENT (IHEID), LE CENTRE D'HÉBERGEMENT COLLECTIF (CIC) DE RIGOT.



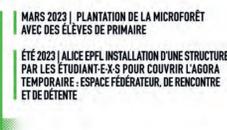
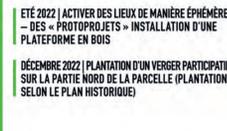
VOCABULAIRE DU JARDIN 2020

JARDIN PAYSAGER, POTAGER, PARVIS DES VILLAS, FRONT BÂTI, FRONT VÉGÉTAL, VÉGÉTATION STRUCTURANTE, ESPACES OUVERTS, MASSES ARBORÉES, GLACIS PAYSAGER, PRAIRIE CULTIVÉE, PRAIRIE OMBRAGÉE ET SÈCHE, BASSIN DE RÉTENTION, RÉFLEXE POUR LA PETITE FAUNE, CORDON BOSQUET SOUS-BOIS, PRAIRIE EXTENSIVE, GROUPES DE CONIFÈRES, GROUPES PERSISTANTS, PERSISTANTS MAJEURS, ZONE HUMIDE, ACCROCHES, PROMENADE CIRCULAIRE ET SPONTANÉE, ALLÉE DE MAÎTRE, COUR, POUÏON VERT, RÉSEAU DE BIODIVERSITÉ, REVÈTEMENT PÉRMÉABLE ET SEMI-PÉRMÉABLE, LIEU DE COHÉSION SOCIALE ET DE SUPPORT DES ACTIVITÉS DU QUOTIDIEN, DÉAMBULATION, AGRICULTURE URBAINE, PIQUE-NIQUE, ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES, CARREFOUR DE MOBILITÉS DOUCES, PROMENADE DE LA PAIX, LIGNES DE DÉSIRS, ESPACES DE DILATATION DE LA PROMENADE, HAÏE EN LIMITE, VERGER HAUTE TIGE, GAZON STABILISÉ, FRANGES, PLATEAU DES VILLAS, CABINET DE CURIOSITÉS.



2022

ÉTÉ 2022 | RÉGÉNÉRATION DU SOL DANS LA PARTIE BASSE DU PARC RIGOT ET CRÉATION DE LA PROMENADE DE LA PAIX



2023

ÉTÉ/AUTOMNE 2023 | RÉALISATION D'UN MILIEU HUMIDE EN POINT BAS DU DOMAINE



2024

PRINTEMPS 2024 | ALICE EPLF INSTALLATION DE PLUSIEURS STRUCTURES PAR LES ÉTUDIANTS-E-S DANS LE PARC RIGOT (ASSISES, CHEMINS, ETC.)

12.07.2024 | ACTIVATION 4 COMMUN SOL LEAST AVEC L'ARTISTE THIERRY BOUTONNIER ET KARINE GONDRET ENTERRERMENT DE 9 MORCEAUX DE MAPES SUR RIGOT

30.09.2024 | ACTIVATION 4 COMMUN SOL LEAST AVEC L'ARTISTE THIERRY BOUTONNIER ET KARINE GONDRET ENTERRERMENT DE 9 MORCEAUX DE MAPES SUR RIGOT



2023

ÉTÉ/AUTOMNE 2023 | RÉALISATION D'UN MILIEU HUMIDE EN POINT BAS DU DOMAINE

